

Rapport public

Date d'émission du rapport : 27 mars 2025

Numéro d'inspection : 2025-1516-0002

Type d'inspection :

Incident critique

Titulaire de permis : Foyer Richelieu Welland

Foyer de soins de longue durée et ville : Foyer Richelieu Welland, Welland

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 26 et 27 mars 2025

L'inspection concernait :

- Dossier : n° 00136613 – Incident critique : 3022-000001-25 – Dossier en lien avec la prévention et le contrôle des infections

On a mené à bonne fin le ou les dossiers suivants au cours de cette inspection :

- Dossier : n° 00133645 – Incident critique : 3022-000003-24 – Dossier en lien avec la prévention et le contrôle des infections

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et contrôle des infections

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programme de prévention et de contrôle des infections

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

Non-respect de : l'alinéa 102(4)f) du Règl. de l'Ont. 246/22

Programme de prévention et de contrôle des infections

Paragraphe 102(4) – Le titulaire de permis veille à ce qui suit :

f) chaque évaluation prévue à l'alinéa e), qui comprend notamment la date de

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District de Hamilton

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 119, rue King Ouest, 11^e étage

Hamilton (Ontario) L8P 4Y7

Téléphone : 800-461-7137

l'évaluation, le nom des personnes qui y ont participé, un résumé des modifications apportées et la date à laquelle ces modifications ont été mises en œuvre, est consignée dans un dossier.

Dans le contexte de l'évaluation de son programme de prévention et de contrôle des infections, le titulaire de permis a omis de veiller à ce que l'on consigne dans le dossier correspondant la date de l'évaluation, le nom des personnes qui y ont participé, un résumé des modifications apportées et la date à laquelle ces modifications ont été mises en œuvre.

Sources : Évaluation du programme de prévention et de contrôle des infections; entretien avec la personne responsable de la prévention et du contrôle des infections.